



SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME - GRAND LITTORAL PICARD

*Réunion du comité syndical
du 19 janvier 2009*

Réunion du comité syndical du 19 janvier 2009

Le comité syndical s'est réuni le 19 janvier 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie, sous la présidence de Monsieur Philippe ARCILLON.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Philippe ARCILLON
- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- Monsieur Thierry VANSEVENANT
- Monsieur Nicolas LOTTIN

Représentants des Communes

- Madame Marthe SUEUR
- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Yves MASSET
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Jacky TISON
- Monsieur Jean-Claude MAISON
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Michel LETOCART
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Emile RIQUET
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Alain HENOCQUE

Membres suppléants :

Représentant des Communes

- Monsieur Christophe DESMARET
- Monsieur Alain BELPAUME
- Monsieur Christian DELOISON
- Monsieur Jean-Claude CHATELAIN

Participaient également à cette réunion :

- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Madame Maud BEREZIG
- Monsieur Dominique CASTELEYN
- Madame Aleth CREPIN
- Mademoiselle Florence LAMIRAULT
- Monsieur Jacques THIBAUT

ABSENTS EXCUSES

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Francis LEC
- Madame Catherine LE TYRANT
- Monsieur Christian MANABLE
- Monsieur Jacques PECQUERY
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Gilbert MATHON
- Monsieur Dominique PROYART
- Monsieur René LOGNON

Représentants des Communes

- Monsieur Jean-Louis WADOUX
- Monsieur Pierre HORVILLE
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur François BIZET
- Monsieur Yoland GEST

RELEVÉ DE DECISIONS

1 - Etude stratégique

« Préparer l'avenir de la Baie de Somme et du Grand Littoral Picard »

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de délibérer favorablement sur l'état des lieux et la définition des objectifs de l'étude stratégique « Préparer l'avenir de la Baie de Somme et du Grand Littoral Picard ».

2 – Lieu du prochain comité syndical

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de fixer le lieu du prochain comité syndical des mois de février et mars 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville.

Hôtel Restaurant du Cap Hornu

3 - Marché de gestion et de commercialisation de l'Hôtel Restaurant du Cap Hornu

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à lancer un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 33, 57 et 59 du Code des Marchés Publics